



ENCADR'FLASH

NAO 2024 : le compte sera-t-il bon ?

Le 25 janvier 2024, la Direction de l'entreprise a reçu la CFE-CGC Groupe RATP dans le cadre des NAO 2024, censées garantir le maintien du pouvoir d'achat des salariés.

Cette réunion a été l'occasion de préciser **nos analyses** de la situation :

- Depuis 2021, **le pouvoir d'achat de l'encadrement ne cesse de chuter**
- Sur ces 3 années, **l'inflation cumulée atteint 13%**, alors que les mesures accordées par l'entreprise apparaissent insuffisantes à compenser efficacement la perte de niveau de vie (2,2% d'augmentation en 2022, puis en 2023, 20 points d'augmentation, soit 105€ net)
- **Ce décrochage des salaires de l'encadrement impacte fortement l'attractivité de nos métiers**, supprime toute reconnaissance de l'implication, des prises de responsabilités et du développement des compétences de l'encadrement
- **Ces pertes de pouvoir d'achat ne cessent de se cumuler depuis 3 ans et vont perdurer.** Le ralentissement récent de la hausse de l'inflation ne signifie nullement que les prix baissent et encore moins qu'ils vont un jour retrouver leur niveau de 2020

Gaz
+85%

Pâtes
+37%

Electricité
+32%

Poisson
+30%

Train
+26%

Et de rappeler **nos demandes** :

- Augmentation significative de la **valeur du point**
- Réforme de la **médaille** des chemins de fer en prenant en compte les carrières multiples
- Augmentation de l'**indemnité compensatrice télétravail**
- Augmentation de la participation de la direction à la **cotisation mutuelle**
- Augmentation significative de l'**abondement de la première tranche PEE**

Pour la CFE-CGC, la non-compensation de l'inflation n'apparaît ni soutenable, ni durable

Une réunion multi syndicale conclusive se tiendra le 6 février 2024

La CFE-CGC Groupe RATP interpelle donc l'entreprise afin de tenir compte de ces réalités et mettre en œuvre un plan de rattrapage du pouvoir d'achat, plan axé avant tout sur une augmentation de la valeur du point, garantissant efficacement l'avenir de notre entreprise, ses salariés et son encadrement.